

Commission Urbanisme, Construction, Bâtiments Publics et Lotissement

Compte rendu 002

Chaux La Lotière, le 13 Juin 2014 à 20h30.

Destinataires du présent document :

Les conseillers municipaux : Jean Godard, Frédéric Chapuis, Ludovic Brenot, Marie Pascal, François Maillot, Eric Fauchon, Christophe Guichard, Catherine Jachez, Stéphanie Jupille, Armand Falvo et Alexandre Ormaux.

La population : Jean Michel Huchon, Yves Folin et Gérard Carpi.

Etaient présents :

Frédéric Chapuis, François Maillot, Eric Fauchon, Christophe Guichard, Stéphanie Jupille, Armand Falvo, Alexandre Ormaux, Jean Michel Huchon, Yves Folin et Gérard Carpi.

Ordre du jour :

- Bail parcelle ZA 827 dite de La Crau,
- Bâtiments et mobiliers publics,
- Lotissement de Rochefort,
- Questions Diverses.

Bail parcelle ZA 827 dite de La Crau:

Présentation de la situation de M. JEAN qui utilise la parcelle ZA 827 pour faire pâturer ses chevaux ainsi que pour produire du fourrage, en échange le précédent conseil lui demandait d'entretenir les étangs en début de saison. Depuis 2 ans, les employés communaux anticipent ces travaux et M JEAN ne peut rendre la contrepartie demandée. Ainsi pour régulariser la situation M JEAN demande la signature d'un bail.

Frédéric Chapuis propose la constitution d'un bail pour 3 hectares : la parcelle mesure 5h85a auquel il faudrait retirer 1h65a correspondant à l'ancienne carrière non-utilisable, et 1h20a correspondant à une zone allant des maisons Rue de la Baubette jusqu'à la route de Bonnevent. Le conseil municipal souhaite ne pas inclure dans le bail cette zone.

Yves Folin explique les principes des baux ruraux et des mises à disposition à titre gratuit. Un débat s'en suit sur l'opportunité ou non de faire un bail. Contrainte commune entre les parties, non flexibilité pour rompre le bail, pour une recette faible.... Mais une formalisation de l'occupation de la parcelle est nécessaire au regard des autres locataires de parcelles, propriétés de la commune.

La Commission propose au conseil municipal l'établissement d'un bail de 3 hectares à 30€ l'hectare, la zone réservée par la commune le long de la rue de La Baubette serait mise à disposition à titre gratuit avec la possibilité de restituer la zone à la commune.

Bâtiments et mobiliers publics:

Obtenir deux devis pour l'entretien de la toiture et des gouttières de la salle des fêtes. (action Christophe Guichard)

Rénovation de l'alambic : en cours, avec demande aux douanes pour déplacer l'alambic pour la rénovation et pour utiliser le foyer lors de la fête de la Patate.

Définir un plan d'action et des dates pour la rénovation et l'installation des volets de la MAIRIE. Le conseil doit statuer.

Commission Urbanisme, Construction, Bâtiments Publics et Lotissement

Compte rendu 002

Chaux La Lotière, le 13 Juin 2014 à 20h30.

Lotissement de Rochefort:

2 offres d'achats sont parvenues au conseil municipal, ce dernier les a validées. Les transactions sont en cours chez le notaire.

2 devis sont parvenus pour agencer les terrains et le chemin.

La commission souhaiterait voir le conseil engager les travaux de dessouchage des parcelles non vendues avec la société Chouet. (devis 3 700€)

Questions Diverses:

Action 70 ainsi que la DTT, sollicite la commune pour la réfection des routes. Une subvention de 31% est possible avec un plafond à 8000€.

La commission souhaite analyser les routes communales et construire un plan de réfection des chaussées. Ainsi la commission se retrouvera les lundi 23 et jeudi 26 juin 2014 à 20h pour cette analyse. Ce compte rendu tient lieu de convocation.

Prochaine réunion : le vendredi 5 septembre 2014 à 20h30 à la mairie.

Ordre du jour : à définir selon les derniers événements à fin Aout 2014.